

Conseil municipal du 13 février 2025 à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

10) Del2025-013 - Mise en place d'un service d'aide aux devoirs

Nomenclature : 8.1 – Domaines de compétences par thèmes - Enseignement

Rapporteur : Madame Sylvie Barbet

Le rapporteur informe le conseil municipal que, lors du dernier Conseil d'École, les parents d'élèves, par la voix de leurs représentants, ont exprimé leurs souhaits quant à la mise en place, par la commune, d'un service d'aide aux devoirs pour leurs enfants (17h/18h) pendant le temps de la garderie (16h30/18h30).

En effet, nombreux sont les parents qui n'ont pas vraiment le temps d'accompagner leurs enfants dans la réalisation de leurs devoirs du soir.

Aussi, un vivier de 5 bénévoles a été constitué pour répondre à la demande.

Les bénévoles recensés ont tous une compétence et/ou une expérience en matière de transmission de connaissances liées aux programmes de l'école élémentaire.

Les bénévoles sont toujours accompagnés d'un agent de la commune.

Ces derniers interviendront après la prise du goûter : soit 16h45/17h45 soit 17h/18h : à ajuster l'aide aux devoirs aura lieu dans le réfectoire dans un endroit aménagé à cet effet.

A l'issue de ce créneau d'une heure, les élèves que les parents ne seraient pas venus chercher au réfectoire retourneront à la garderie pour un départ à 18h30 au plus tard.

Seuls les enfants inscrits à la garderie pourront bénéficier de ce service.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise en place d'un service communal d'aide aux devoirs tel que détaillé ci-dessus.

Fait au Guilvinec, le 13/02/2025

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le

ID : 029-212900724-20250213-DEL2025_013-DE